



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ACTUALISATION DES TARIFS DE
LOCATION DES SALLES MUNICIPALES A
COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2018**

**DÉCISION N° AU-18-238
EN DATE DU 23 JUILLET 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la décision n° AU-17-221 en date du 30 juin 2017 relative aux tarifs de location des salles municipales ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser les tarifs de location des salles municipales ;

D É C I D E

D'ACTUALISER à compter du 1^{er} septembre 2018 les tarifs de location des salles municipales selon le tableau ci-joint et dans le respect des conditions générales d'occupation des salles municipales.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal chapitre 75 « Autres produits de gestion courante », article 752 « Revenus des immeubles ».

Pour Le Maire,
et par délégation,

Odile SEGURET
Adjointe au Maire chargée
de la Culture et du Tourisme